

Réseau Européen Eglises et Libertés

Rapport sur la Session du 22 au 24 Juin 2009
de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe
François Becker et Gerd Wild (traduction de l'allemand par Fritz Bresch)

L'ordre du jour de cette session se trouve à l'adresse :

http://www.coe.int/t/E/NGO/Public/OING_Calendar_2009_3.asp#TopOfPage

Proverbe africain :

Ce qu'on fait avec le temps le temps le conserve

Ce qu'on fait sans le temps, le temps le détruit

Documents de travail de la session d'été de la Conférence des OING

Commission permanente

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 24 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 29 avril](#)

Commission cohésion sociale et éradication de la pauvreté

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 24 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 28 avril](#)

Commission culture, science et éducation

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 22 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 27 avril](#)

Commission développement territorial durable

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 24 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 28 avril](#)

Commission des droits de l'homme

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 22 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 28 avril](#)

Commission société civile et démocratie

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 24 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 27 avril](#)

Groupe transversal sur l'égalité entre les femmes et les hommes

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 23 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 28 avril](#)

Groupe transversal sur l'Europe et les enjeux mondiaux

[Projet d'ordre du jour de la réunion du 23 juin](#)

[Carnet de bord de la réunion du 28 avril](#)

Notes sur le travail des commissions et groupes transversaux

Commission Culture

Le bref compte rendu officiel se trouve à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_CULT_2009_SYN3_fr.asp#TopOfPage

Essentiellement réunion d'informations :

- La Commission culture est invitée à participer, sans droit de vote, aux Comités Directeurs suivants : Education, Culture et Enseignement Supérieur. Ces comités directeurs sont des instances de proposition pour le Comité des Ministres. Chaque Etat y présente ce qu'il fait dans les domaines concernés et propose des projets communs

- Création du centre Européen de Wergeland en Norvège : <http://www.theewc.org/>

Ce centre a été créé pour créer une expertise dans l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'Homme et dans l'éducation aux faits religieux prônée par le Conseil de l'Europe. C'est ci que seront formés les enseignants de ces formations.

Il est envisagé d'y organiser en automne 2010 un forum sur l'universalité des Droits de l'Homme.

- Colloque à Moscou 2-3 juin 2009 : « Les universités vecteurs du dialogue interculturel »

- Projet image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire

Un séminaire de travail de trois jours va travailler sur l'image de l'autre dans les situations post conflit pour la reconstruction de la confiance mutuelle. Un symposium est prévu fin novembre 2009. **Des témoignages sont demandés**

Groupe de travail Dimension religieuse du dialogue interculturel

Voici quelques unes des questions posées lors de la dernière réunion de ce groupe de travail :

- la religion implique-t-elle la transcendance ? Y a-t-il des formes non théistes de religion ? Il faut noter que les religions monothéistes sont toutes patriarcales.
- pour quoi avons-nous besoin de religions ?
- la spiritualité implique-t-elle une religion ? La spiritualité est personnelle, la religion est collective et sociale
- distinguer le fait religieux et les faits religieux

Commission Droits de l'Homme :

1) Situation préoccupante des défenseurs des droits de l'Homme

Un observatoire est mis en place qui regarde particulièrement : l'influence des religions, la défense des minorités, notamment en Turquie (Kurdes), en Russie, en France et en Belgique concernant les migrants, la stigmatisation des défenseurs des droits de l'Homme, les obstacles à la liberté d'association.

2) Situation préoccupante en Lituanie contre les gay et les lesbiennes :

Sérieusement préoccupée par le climat croissant d'intimidation et de discrimination prévalant en Lituanie à l'encontre des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles et transgenres, la Commission a adopté la Résolution suivante lors de sa réunion du 22 juin : [CONF/HR\(2009\)RES1](#)

3) Intervention du secrétariat du Commissaire aux droits de l'Homme qui souligne l'importance du rôle des ONG pour signaler tous les manquements aux droits de l'Homme qu'elles peuvent observer. C'est particulièrement important pour les pays pour lesquels le commissaires fait son rapport annuel.

4) Charte sociale , droits économiques et sociaux

Le comité intergouvernemental qui doit approuver les rapports faits par les états a entendu pendant 1h30 le rapport des ONG. D'où l'importance de l'inscription sur la liste des ONG habilitée à porter des réclamations.

5) Plateforme des Droits fondamentaux de l'agence de Vienne : obtenir que les ONG puissent aussi intervenir comme au Conseil de l'Europe. Quelques représentants d'ONG ont été élus parmi les membres de la plateforme.

Groupe transversal Egalité/parité Homme/Femmes

Election de la présidente : Karin Nordmeyer de l'association Zonda international

Election du Vice Président : Christiaan Colpaert

- Témoignage du réseau des femmes du Kosovo regroupant 86 associations de femmes qui se battent contre les violences domestiques et pour la reconnaissance des femmes dans les différentes instances du Kosovo

- bref rapport sur la conférence du comité des ministres d'Athènes sur budget et égalité des genres. Le Conseil de l'Europe a édité un guide de bonnes pratiques sur la manière d'organiser un budget qui prenne en compte l'égalité/parité Homme/femme

- Convention sur les violences domestiques : présentation d'Irma Ertmann. Cette convention prend en compte les violences sur les jeunes. Lancement de campagnes « 3P » : promotion des actions contre les violences, Prévention des violences, Participation des enfants aux campagnes. 80 projets sont recensés

Commission Développement durable

Le bref compte rendu officiel se trouve à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TER_2009_SYN3_fr.asp#TopOfPage

Commission pour la Cohésion Sociale et éradication de la pauvreté

Soucieuse de voir le Conseil de l'Europe exploiter davantage les résultats de ses activités nombreuses et variées relatives à la famille, la Commission a adopté la Recommandation suivante lors de sa réunion du 24 juin : CONF/RES(2009)REC1

Le comité compétent du Conseil de l'Europe se réunissait 2fois par an, désormais plus qu'une seule fois. La dernière publication est une version révisée du rapport sur les défis consécutifs à la crise financière. Les conséquences majeures pour les gouvernements sont des remboursements accrus de dettes, moins de ressources et des dépenses sociales croissantes.

Le projet d'une « feuille de route » pour le comité de Cohésion Sociale prévoit les projets suivants :

- défense des droits humanitaires des migrants
- prévoyance sanitaire pour et avec les enfants
- une Europe de la responsabilité sociale partagée
- amélioration de vie des handicapés
- intégration
- mobilité sociale
- violence envers les enfants.

Une collaboration des ONG est bienvenue.

Gabriel Nissim rappelle que les ONG ont le droit d'envoyer un(e) délégué(e) ayant droit de parole et remboursement de frais.

2010 a été déclarée par l'Union Européenne « Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

Une conférence des ministres de la Famille a mis l'accent sur le droit et le devoir des Etats de permettre aux parents de décider du nombre d'enfants et de leur espacement. Les jeunes familles se décident toujours plus tard d'en avoir en raison de multiples difficultés. Les Etats accordent peu de priorité à de telles questions. Il est proposé d'établir un état des travaux du Conseil de l'Europe relatifs à ce sujet.

Gabriel Nissim indique que l'extrême pauvreté fait aussi l'objet de sa commission des Droits humanitaires. Il faut examiner les facteurs qui permettraient à maintes personnes de se dégager de l'extrême pauvreté. Un rapport concernant la relation entre état de santé et pauvreté doit également être effectué.

M.Josée Schmitt et Gabriel Nissim étaient délégués des OGM auprès du comité intergouvernemental de la Charte Sociale. L'enthousiasme à l'endroit de leur présence était mesuré, parce que les ONG contrôlent la réalisation pratique. L'avenir de la collaboration reste incertain. MJS et GN recommandent de publier les rapports concernant les divers Etats

non seulement en anglais et en français, mais aussi dans la langue nationale correspondante, afin que les ONG puissent les exploiter sur place. La Charte Sociale révisée a été ratifiée jusqu'à présent par 17 Etats, manquent p.ex. l'Allemagne et la G.B. C'est pourquoi les ONG devraient faire pression sur de tels Etats pour la faire adopter.

Groupe transversal « l'Europe et le défis de la globalité »

La dignité humaine est le fondement universel et fait consensus. Les musulmans restreignent leur consentement à la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations unies – tant qu'elle n'est pas en contradiction avec la Charia. Les bases juridiques de (ou des) AG (?) sont la Déclaration européenne des Droits de l'Homme et la Charte Sociale. Anne Sforza réclame la collaboration avec les institutions du Conseil de l'Europe, Amnesty International, la Banque Mondiale etc. Rien que pour la protection des enfants, le Conseil de l'Europe aurait 80 programmes. Les 400 ONG disposent de beaucoup d'expertises, moins d'argent. Il faudrait examiner en particulier les conséquences sur les enfants des familles soumises à la violence. Un exemple de soutien concret des pauvres en France était l'octroi gratuit temporaire des papiers d'identité, leur permettant d'obtenir aide médicale et logement. Entre temps la gratuité a été supprimée.

L'incertitude demeure s'il faut considérer le bouddhisme comme religion. L'UNESCO ne le considère pas comme telle. En Belgique, selon le président présent de l'organisation européenne des bouddhistes, le bouddhisme souhaiterait être reconnu comme philosophie non confessionnelle. Il a été proposé de se cantonner aux questions importantes au dialogue, p.ex. aux formes d'organisation. Vouloir discuter de la résurrection avec les musulmans n'apporterait rien.

Une délimitation est toutefois nécessaire par rapport aux sectes à prétention totalitaire qui se manifestent en tant qu'ONG, comme p.ex. la Scientologie qui programme « la purification de l'univers ». la proposition d'A. d'adopter une déclaration à ce sujet est rejetée comme prématurée. Il faut d'abord examiner les implications entre autres de la liberté religieuse.

Commission Société Civile et Démocratie

La séance débute par un rapport de Jos Lemmers. 10 cités-pilote participent à un programme de démocratie locale, parmi elles Bruxelles, St.Pétersbourg et Strasbourg. Participent à un autre programme de villes interculturelles entre autres Reggio Emilia, Lyon et Neu-Kölln (faubourg de Berlin).

Il est préconisé des rencontres régionales d'ONG pour faciliter la collaboration aussi de celles qui ne peuvent pas se rendre à Strasbourg. Une organisation féminine italienne prévoit déjà une rencontre régionale.

Un délégué des ONG de Biélorussie rapporte que de nombreuses ONG ne peuvent pas s'y faire enregistrer, par ailleurs la participation à une ONG non enregistrée est considérée comme criminelle. L'attitude anti-européenne du gouvernement s'est cependant atténuée, et il serait opportun de faire une conférence locale en Biélorussie pour y tester ses dispositions. La B. était exclue du Conseil de l'Europe durant 12 ans.

Une publication « Code on Good Practise » est presque terminée, la version finale serait prête en octobre. Une version provisoire est accessible à l'adresse :
http://www.coe.int/t/f/ong/public/Code_of_Good_Practice_FR.pdf

Une des thématiques est la Démocratie E(lectronique). A présent tous les niveaux politiques sont sollicités pour la transposition avec l'aide d'un « Toolkits » à l'Internet, de séminaires et de démultiplicateurs. Cédric Bloquet du CIDEM, organisation pour le partenariat inter-cités, demande une valorisation pour les citoyens, mais en particulier pour la jeunesse.